Recherches testamentaires

Afin de confirmer que le testament à utiliser pour le règlement de la succession est le plus récent, il faut faire une recherche testamentaire auprès de la Chambre des notaires **et** du Barreau du Québec. Si vous avez de plus amples questions, n'hésitez pas à communiquer avec un notaire.

1. **Recherche auprès de la Chambre des notaires du Québec**
   http://www.cnq.org/fr/testament.html

Recherche testamentaire (public)
Remplir le formulaire en ligne et l'imprimer ou imprimer le PDF et le remplir
Suivre les instructions en ligne ou sur le formulaire.
Vous devrez joindre ces items avec votre formulaire :

- Une copie d'acte de décès originale émise par le Directeur de l'état civil et une photocopie afin de récupérer la copie originale;
- Une enveloppe préaffranchie vous étant adressée pour recevoir la copie d'acte de décès originale;
- Les frais figurant au formulaire sont payables par carte de crédit (VISA ou MC) ou par mandat-poste;
- Poster le tout à :

Registres des dispositions testamentaires et
des mandats de la Chambre des notaires du Québec
2045, rue Stanley, bureau 101, Montréal (Qc) H3A 2V4
(514) 879-2906 - (800) 340-4496

2. **Recherche auprès du Barreau du Québec**
   http://www.barreau.qc.ca/fr/public/testament-mandat/recherche/index.html

Recherche testamentaire
Remplir le formulaire en ligne ou imprimer le formulaire PDF et poster
Suivre les instructions en ligne ou sur le formulaire

Par la poste	En ligne
Vous devrez joindre ces items avec votre formulaire dûment signé : • Une copie d'acte de décès originale émise par le Directeur de l'état civil et une photocopie afin de récupérer la copie originale; • Une enveloppe préaffranchie vous étant adressée; • Les frais figurants sur le formulaire, payables par carte de crédit (VISA ou MC) ou par mandat-poste. • Poster à : Registres des testaments et mandats du Barreau du Québec Maison du Barreau 445, boul. St-Laurent Montréal (Qc) H2Y 3T8 T : (514) 954-3411 – (844) 954-3411	Pour pouvoir faire la recherche testamentaire en ligne, vous aurez besoin de : • Une copie d'acte de décès original émis par le Directeur de l'état civil. Vous devrez télécharger le document dans un format PDF, Jpeg or GIF de 4 MB ou moins et la soumettre avec le formulaire. **Si vous ne la transmettez pas, votre demande ne sera pas traitée.** • Une carte de crédit valide (VISA or MC) pour payer les frais figurants sur le formulaire.

Voluntas commémoration inc.
4695, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux (QC) H9H 2A7
(514) 695-7979 | voluntas.ca

Informations validées 2023

Voluntas
commémoration inc.

4695, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux (QC) H9H 2A7
(514) 695-7979 | voluntas.ca

Informations validées 2023